

## **ASSEMBLEE GENERALE 2023**

### **RESOLUTIONS**

#### **Résolution n°1 – Rapport moral et rapport d'activités**

Après avoir entendu le rapport moral et le rapport d'activités l'assemblée donne le quitus au conseil d'administration pour sa conduite des activités depuis la précédente assemblée générale et lui renouvelle à l'unanimité sa confiance pour le prochain exercice.

#### **Résolution N°2 – Rapport financier**

Après avoir entendu le rapport financier l'assemblée donne le quitus au conseil d'administration pour la gestion et décide l'affectation de la somme de 2000,00€ au compte de report à nouveau.

#### **Résolution N°4 – Élection du bureau**

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration s'est réuni pour élire les membres du bureau.

*Conformément à l'article 9 des statuts :*

Tous les adhérents proposés sont élus ou réélus à l'unanimité.

#### **Résolution N°5 – Cotisations**

La cotisation annuelle des membres de l'association est fixée pour l'exercice 2023-2024 à :

8€ pour les enfants et de 17€ pour les adultes

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

#### **Résolution N°3 – Renouvellement du conseil d'administration au tour normal et cooptations**

Jacky Allenet (bridge)  
Christian Gannat (volley)  
Gwenhaël Georget (scrapbooking)  
Gilbert Guillemot (photo)  
Danièle Le Dorze (couture)  
Isabelle Le Maguet (accordéon)  
Inès Michaud (broderie)  
Michel Riou (volley)  
Michel Talabardon (accordéon)  
Dany Toulemont (trésorière adjointe)  
Martine Le Dortz (trésorière)  
Paulette HAUCK -Bureau ( présidente)

Fait à Riantec le lundi 25 septembre 2023.

La présidente HAUCK BUREAU Paulette



La trésorière LE DORTZ Martine